

2ND PRO NJPF

NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FORÊT

Seconde Professionnelle

Mis à jour 24/02/2025

Conditions d'accès

- Être issu d'une classe de troisième.
- Constituer un dossier de demande d'admission auprès de l'établissement de formation.
- Le dossier est étudié en commission académique pour validation.

Modalités d'inscription

- Recevoir une notification d'affectation.
- Compléter le dossier d'admission.

Votre statut

- Vous serez sous le statut d'étudiant
- Possibilité d'obtenir une bourse du supérieur (CROUS)

Organisation de la formation

- **Enseignements généraux** : français, mathématiques, histoire-géographie, langues vivantes, éducation physique et sportive, etc.
- **Enseignements professionnels** : modules spécifiques liés aux travaux paysagers, forestiers et de gestion des espaces naturels.
- **Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)** : stages en entreprise pour une immersion dans le monde professionnel.

Examens

La validation de la Seconde Pro NJPF dépend du sérieux de l'élève, de ses résultats scolaires et de son engagement lors des stages.

La Seconde Professionnelle NJPF permet de découvrir les métiers du paysage, de la forêt et de la gestion des espaces naturels. Elle allie enseignements généraux, pratiques professionnelles et stages pour préparer une poursuite en Bac Pro spécialisé.

VOTRE PROJET

À l'issue de la Seconde NJPF, les élèves ont la possibilité de poursuivre en Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers, au Campus Vert d'Azur. Ce cursus ouvre la voie à de nombreux métiers comme jardinier paysagiste, ouvrier paysagiste, élagueur-grimpeur...

Les élèves peuvent également choisir la voie de l'apprentissage pour se professionnaliser plus rapidement. Avec de l'expérience et des formations complémentaires, ils peuvent évoluer vers des postes de chef d'équipe, entrepreneur paysagiste ou gestionnaire de projets environnementaux.

LES OBJECTIFS

La Seconde Professionnelle "Nature-Jardin-Paysage-Forêt" (NJPF) a pour objectif principal d'initier les élèves aux métiers liés à la gestion des espaces naturels, à l'aménagement paysager et à la filière forestière. À travers des enseignements techniques et professionnels, les élèves acquièrent des compétences fondamentales dans l'entretien des espaces verts, la préservation des milieux naturels et l'exploitation raisonnée des ressources forestières. Cette formation permet également d'explorer les notions de biodiversité, d'écologie et de gestion durable des paysages, tout en favorisant l'autonomie et la réflexion sur un projet professionnel cohérent avec les aspirations de chacun.

POURQUOI LE LYCÉE

Le lycée permet de poursuivre un rythme scolaire comme au collège. Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers le monde de l'entreprise grâce aux périodes de stage.

La période du lycée vous donne plus de temps de réflexion et d'adaptation vers le monde professionnel.

LES MODALITÉS PEDAGOGIQUES

L'apprentissage s'articule autour d'un équilibre entre enseignements généraux, cours professionnels et mises en situation pratiques. Les élèves bénéficient de travaux dirigés en atelier, de projets de groupe et de sorties pédagogiques sur le terrain pour observer et comprendre les écosystèmes et les techniques d'aménagement paysager ou forestier. Des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) viennent compléter cet enseignement afin d'immerger les élèves dans la réalité des entreprises et des collectivités territoriales œuvrant dans ces secteurs. L'accompagnement personnalisé permet également d'adapter le parcours de chaque élève en fonction de son niveau et de ses ambitions.

LA FORMATION

La formation est construite à partir d'Unités d'enseignement s'articulant entre modules généraux et professionnels.

Modules d'enseignements généraux

- EG 1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- EG 2 : Construction d'une culture humaniste
- EG 3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
- EG 4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Modules d'enseignements professionnels

- EP1 : Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux
- EP2 : Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- EP3 : Travaux des aménagements paysagers
- EP3 : Travaux forestiers
- EP3 : Entretien de l'Espace
- EP chantier école : Mise en œuvre d'un chantier-école
- EP choix des sites et transversalités : Choix des sites et transversalités

LES DÉBOUCHÉS

Poursuite de formation :

- Baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers
- Baccalauréat professionnel Forêt
- Baccalauréat professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta_antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

